

QUESTIONS A GUY SAPRIEL

Guy Sapriel: Concernant la question des psychothérapies, en France les pouvoirs publics se sont intéressés à la question, vous imaginez! Après de nombreux allées et retours entre associations et pouvoirs publics, deux éléments ont été positifs. Le premier est que la psychanalyse n'est pas concernée par la question. La deuxième chose qui est intéressante, c'est que la loi ne porte pas sur la psychothérapie, elle porte sur le statut du psychothérapeute. C'est une grande différence car elle ne définit pas ce qu'est la psychothérapie.

Mais la première question est intéressante parce qu'elle dit: "Les psychanalystes se sont toujours débrouillés entre eux, qu'ils continuent. Ce qu'ils feront de la psychanalyse c'est leur affaire, nous on ne légifère pas là-dessus. On ne légifère pas sur la psychanalyse". Ce qui n'est pas sans poser quelques questions, par exemple cela ne résoud pas la question des entretiens psychanalytiques qui ne sont pas à proprement parler des psychanalyses. Toute personne qui vient n'est pas immédiatement en position de faire une analyse, il y a ce que l'on nomme les entretiens préliminaires. Les entretiens préliminaires, qu'est-ce que c'est? Laissons de côté cela, jusqu'à maintenant, avec cette loi, les gens peuvent s'en sortir en faisant de la psychanalyse. S'ils font de la psychanalyse, il n'y a aucun problème. S'ils font des psychothérapies, là la question commence à se poser. En gros pour le moment on est à peu près tranquille pour ce qui concerne l'exercice de la psychanalyse mais j'entends bien qu'en Italie c'est une grosse question puisque non seulement il faut d'abord avoir fait le cursus de psychothérapeute et après il faut être ou médecin ou psychologue pour pouvoir prétendre à fonctionner comme psychanalyste et pratiquer des psychanalyses.

Guy Sapriel: On peut se dire psychanalyste rien qu'avec le diplôme de psychothérapie?

Alessandra Guerra: Oui, on peut se dire psychanalyste rien qu'avec ce diplôme.

Guy Sapriel: Cela mélange tout!

Alessandra Guerra: Oui, cela mélange tout. Avec le diplôme de psychothérapie on peut se dire psychanalyste. Même si on fait une école de psychothérapie cognitiviste ou comportementaliste, on peut se dire psychanalyste car on l'est en tant que psychothérapeute. Point.

Guy Sapriel: Vous remarquerez qu'ici aussi, indirectement: à part le fait que les analystes sont inscrits sur les annuaires des associations de psychanalystes, n'importe qui peut se dire psychanalyste. Mais quand même, la loi précise que sont autorisés à faire des psychanalyses les personnes qui sont inscrites sur les registres, sur les annuaires des écoles psychanalytiques. Jusqu'à maintenant on a évité un statut du psychanalyste, un statut d'État du psychanalyste, mis à part le fait que pour l'État ne font de psychanalyses que ceux qui sont sur les annuaires des associations psychanalytiques.

Alessandra Guerra: Les associations font garantie!

Guy Sapriel: Voilà! Elles font garanties mais il n'est pas impossible que s'il y a des problèmes un jour ils viennent se retourner contre les associations en disant: "Mais c'est quelqu'un qui est de chez vous? Qu'est-ce que vous avez fait comme formation pour qu'il ait fait tout cela?" On peut avoir un jour, éventuellement, à répondre devant l'État des actions de certains de nos inscrits sur nos annuaires. Pour le moment il n'y a pas de statut du psychanalyste mais on ne sait pas où nous mènera cette folie de tout classifier, tout surveiller, si un jour on ne va pas se dire: "Mais ce n'est pas possible, il y a une activité qui se déroule sans que l'État n'ait décrété ce qui doit être fait pour pouvoir être psychanalyste". On en est loin pour le moment mais j'entends bien que chez vous cela doit être très problématique. Si on sort d'une école et qu'on veut dire qu'on est psychanalyste et que cela suffit puisqu'on est sorti de l'école, c'est très problématique pour ceux qui font un cursus d'analyse. C'est beaucoup plus facile de passer par l'école et de se dire psychanalyste que de faire effectivement une analyse et de se former à la psychanalyse. Ceux-là, au niveau du titre, ne sont pas plus avantagés que ceux qui sortent des écoles de psychothérapie, si je comprends bien. C'est-à-dire qu'il y a une confusion complète entre psychothérapie et psychanalyse qui même si elle n'existe pas dans les faits, existe dans le social.

Alessandra Guerra: Dans le social en effet la confusion est totale. En Italie la confusion est totale comme elle est totale au niveau juridique.

Guy Sapriel: En gros faire une psychanalyse par le biais de l'analyse et des associations est presque considéré comme une spécialisation poussée de cette école de psychothérapie. Mais qu'est-ce qui a poussé, politiquement, à cette loi?

Alessandra Guerra: Historiquement au début et la loi n'a pas changé car le texte est identique, au début les associations étaient complètement contraires à l'introduction de la psychanalyse dans la loi, pour les raisons dont nous avons déjà dites. Puis une école de psychothérapie psychanalytique a demandé la reconnaissance car la loi prévoit que la psychothérapie soit une spécialisation après l'obtention d'un diplôme à l'intérieur de ces écoles reconnues par l'État. Cette école fut donc la première, parmi beaucoup d'écoles cognitivistes, comportementalistes, de thérapie familiale. Peu à peu, lentement beaucoup d'écoles de psychanalyse ont demandé de devenir école de psychothérapie.

Tout cela est incroyablement cahotique. Mais qui a poussé à cela? Lentement la très grande majorité des associations de psychanalyse, les plus importantes sont devenues des écoles de psychothérapie. En France vous avez beaucoup d'associations de psychanalyse qui disent faire de la psychanalyse alors que chez nous les associations de psychanalyse font des écoles de psychothérapie...

Guy Sapriel: C'est une grande confusion!

Alessandra Guerra: Oui c'est une très grande confusion! Et puis les dénonciations sont arrivées concernant les psychanalystes non inscrits dans les ordres, dans les listes de psychothérapeutes et puis il y a eu des procès. D'abord en faveur des psychanalystes car en effet des juges ont dit que cette loi ne concerne pas la psychanalyse. Depuis 2008 au contraire, ils ont inversé les choses car la sentence de la cour de cassation a dit que rien de tout cela n'était vrai, que les psychanalystes laïques non inscrits comme psychanalystes psychothérapeutes doivent être condamnés parce que la psychanalyse est une forme de psychothérapie. Les choses ont basculé à ce moment-là, dans les sentences.

Guy Sapriel: Il me semble que si la loi est de notre côté, maintenant cela ne sert à rien ; elle servirait pour les gens qui ne sont ni psychologues ni médecins et il y en a très très peu. Avant il y en avait beaucoup plus et maintenant il y en a très peu. La plupart des gens qui font une analyse et veulent devenir psychanalyste sont en général soit psychologues soit médecins et donc cela n'est plus rentable de faire des écoles pour ceux qui ne sont ni psychologues ni médecins parce qu'ils sont très peu nombreux ;—on ne gagnera pas d'argent à faire des écoles. Mais si une loi comme la vôtre était passée, il se serait sûrement créé des écoles privées...

Alessandra Guerra: Ah oui, c'est mathématique.

Guy Sapriel: Mais aujourd'hui la loi telle qu'elle est concerne le statut des psychothérapeutes et non pas la psychanalyse. Le fait que les deux soient séparés et que la loi reconnaisse que les psychanalystes ne sont pas concernés par cette loi, qu'elle ne concerne que les psychothérapeutes, ça pose la question suivante: et si un psychanalyste veut faire des psychothérapies... Doit-il être inscrit ou pas? C'est une autre question. Mais pour avoir le titre de psychothérapeute il faut soit être médecin soit psychologues cliniciens. Donc il y a très peu de monde que cela intéresserait et il n'y a pas de quoi faire des écoles et du business.

Il y a par exemple des journalistes, des écrivains ou des philosophes qui ont fait une analyse et qui sont rentrés dans l'analyse et ce processus et qui souhaitent être analyste. Avec cette nouvelle loi, eux devront y passer par les écoles pour pouvoir être psychothérapeute. Pas psychanalyste. Pour être psychanalyste, il n'y aura pas de problème. S'ils sont dans le cursus de leur association, il n'y aura pas de problème. Par contre s'ils veulent se dire psychothérapeute, un philosophe qui veut pouvoir être psychothérapeute, même si c'est psychothérapeute psychanalytique, pour moi cela n'existe pas, on fait avec ce qu'on a en face de soi, mais quand on est analyste, on fait de l'analyse. Donc des non-psychologues, des non-médecins, il y en aura très peu, pas de quoi faire un business. C'est pour cela qu'on a laissé tomber. Mais au début, tant qu'on ne savait pas comment sortirait la loi, certains étaient pour les écoles.

Pendant un certain temps les psychologues devaient aussi faire un cursus mais les universités leur ont dit: "Le cursus, on le leur donne pendant leurs études de psychologue. On ne va pas leur faire faire deux fois des études". Alors ils ont accepté que les

psychologues cliniciens soient directement sur la liste s'ils le demandent, car il faut le demander.

Alessandra Guerra: Pour sortir un moment de cette question, je voudrais savoir, puisque vous êtes président d'Espace analytique, depuis combien de temps l'êtes-vous?

Guy Sapriel: Je suis président d'Espace analytique depuis à peu près deux ans.

Alessandra Guerra: Espace analytique est une association de formation très importante en France. Combien y a-t-il de psychanalystes dans votre association? Pour éclairer mon propos je dois aussi vous dire qu'au *Manifesto* nous avons un site internet: [www.manifestoperladifesadella-psicanalisi](http://www.manifestoperladifesadella-psicanalisi.it) et cette interview sera mise *online*. En général ce sont les italiens qui les lisent car ils ne connaissent pas bien la situation en France, les associations françaises. Les questions que je vous pose peuvent vous paraître bien naïves mais je tiens compte de nos lecteurs...

Guy Sapriel: Je ne sais pas exactement quel est le nombre des analystes à Espace analytique. C'est une grande association. Mais en ce qui me concerne j'ai un long passé quand même. J'étais à l'École freudienne ; à l'École freudienne j'avais fait la passe, j'ai fait la passe et j'étais Analyste de l'École; à la dissolution je n'ai pas suivi l'École de la cause.

Alessandra Guerra: Vous étiez en analyse avec qui?

Guy Sapriel: Je n'ai jamais été en analyse avec Jacques Lacan, je le connaissais mais je n'étais pas en analyse avec lui. J'avais été A.E. à l'École freudienne, j'avais fait la passe et j'avais été nommé analyste de l'École. Après il y a eu la dissolution, on a monté une association puis elle a tourné court au bout d'une dizaine d'années et c'est à ce moment là que je connaissais bien Maud Mannoni, que je suis allé à Espace et depuis je suis là. Ce qui m'intéresse est la question de la formation de l'analyste et la fin de l'analyse, de la finalité de l'analyse –indépendamment que je sois président d'Espace. J'ai pratiqué la passe en tant que passeur et en tant que candidat.

Alessandra Guerra: Comment advient la formation d'un analyste à Espace?

Guy Sapriel: La première chose c'est qu'il n'y a pas d'analyse didactique, il n'y a pas de didacticiens. Quelqu'un fait une analyse et comme dit Lacan: "Elle va s'avérer didactique si le sujet devient psychanalyste". La première pierre, d'une certaine façon, c'est l'analyse personnelle. Ensuite il y a les associations. L'association Espace analytique dispense des séminaires, des groupes de clinique, un enseignement, d'une certaine façon. Bien sûr il faut absolument que le sujet fasse des contrôles, les supervisions.

Pour être inscrit à Espace, il y a un statut particulier qui est celui d'être auditeur libre. Pas besoin d'être analyste pour être auditeur libre. Des gens qui s'intéressent à la psychanalyse sans être psychanalyste peuvent être auditeurs libres à Espace. L'enseignement qui y est dispensé leur est ouvert. Ensuite tout dépend du désir du sujet, s'il veut aller plus loin, il peut demander à être adhérent à Espace analytique. Adhérent: pour des gens déjà avancés dans leur formation qui souhaitent devenir psychanalyste et souhaitent se réclamer de l'enseignement d'Espace et donc ils demandent à travailler à Espace. Il y a donc les auditeurs libres, les adhérents qui pour y entrer doivent voir deux personnes de la commission d'admission. Les deux personnes ramènent leur rencontre avec les candidats à la commission d'admission et la commission répond positivement ou pas à cette demande. Au-delà ce sont les analystes praticiens, ceux que l'école reconnaît comme étant analyste. Ils doivent voir trois personnes, avoir fait deux contrôles...

Alessandra Guerra: Deux contrôles au sens avec deux analystes ou deux contrôles avec le même analyste?

Guy Sapriel: Avec deux personnes différentes. Donc ils voient trois personnes et les trois personnes en réfèrent à la commission d'admission qui dit: "C'est d'accord" ou "ce n'est pas d'accord". Après il y a ceux qu'on appelle les membres, les analystes membres d'Espace, ils doivent faire un jury. Ils demandent à passer un jury qui est composé de quatre personnes: deux personnes tirées au sort parmi les membres d'Espace et deux personnes désignées par le candidat lui-même qui ne sont pas forcément d'Espace. Ils peuvent être analystes d'une autre école mais il faut qu'ils soient analystes quand même. Pas obligatoirement d'Espace, ce n'est pas obligé. Donc quatre personnes qu'il voit à plusieurs reprises, où le candidat parle de son parcours, de comment il est devenu analyste, de sa pratique. Au terme de ces différentes entrevues avec le jury, on lui dit

c'est oui ou c'est non. Un non étant toujours provisoire. Ce serait bien qu'un oui le soit aussi! Mais c'est une autre question.

Alessandra Guerra: Combien de membres sont à Espace analytique?

Guy Sapriel: J'ai un peu honte mais je ne sais pas, ça change tout le temps! De membres d'Espace qui ont fait le jury: peut-être cent. Je ne sais pas. Je ne peux pas vous dire.

Alessandra Guerra: Je sais que Maud Mannoni ne voulait pas faire la passe. Et maintenant cela a changé, vous faites la passe dans Espace ou pas?

Guy Sapriel: Il était question de la mettre sur pied. Je pense qu'en pratique cela n'est pas possible. Il y a des gens qui sont contre.

Alessandra Guerra: Vous pouvez expliquer pourquoi ils sont contre?

Guy Sapriel: Je ne sais pas pourquoi ils sont contre d'ailleurs je ne sais même pas si eux savent pourquoi ils sont contre. Cela semble un peu difficile de la mettre sur pied. Il me semble que la mise en place de la passe et le fonctionnement effectif de la passe dans une institution est trop subversif.

Alessandra Guerra: C'est-à-dire?

Guy Sapriel: C'est-à-dire qu'elle entraîne obligatoirement un clivage, sans qu'il vienne d'eux, entre ceux qui ont fait la passe et qui à l'époque de Lacan constituaient la communauté des analystes et qui sont violemment attaqués par ceux qui n'ont pas fait la passe et qui voient de leur côté ceux qui l'ont fait comme étant une noblesse. Je dis bien: ils voient de leur côté ces gens comme une noblesse qui les gênent dans leur promotion personnelle. Toutes les expériences de la passe que j'ai eu à connaître –dans une autre association, après la dissolution où j'étais, la Convention psychanalytique, elle a disparu depuis, elle a duré une quinzaine d'années- dès que la passe a été mise en place, opérante, l'institution a explosé.

Pour moi la passe c'est le seul endroit où l'on peut vraiment avoir –je ne dirais pas une certitude- une conviction que quelqu'un est vraiment analyste au moment où il l'a fait ; c'est-à-dire que le discours qui est ramené au jury, soit il vous convainc complètement et vous n'avez rien à dire, soit ce n'est pas ça.

Je n'ai jamais vraiment rencontré ailleurs quelqu'un à propos duquel je me suis dit: "Celui-là est analyste, je n'ai rien à dire". Je n'ai jamais rencontré de lieu où on pouvait le dire avec autant d'affirmation que dans le cadre d'une passe. On peut le voir, en travaillant avec des gens, en étant en supervision mais c'est toujours parcellaire et on ne sait pas vraiment. Généralement on se dit: "Oui, il est probablement analyste". La passe est vraiment le lieu où on peut se dire: "Celui-là est analyste".

Alessandra Guerra: La passe divise les associations et en même temps c'est le lieu à partir duquel quelqu'un peut vraiment se dire analyste.

Guy Sapriel: Il peut se dire analyste dans ce lieu là mais pour un autre, pour la reconnaissance d'un analyste, c'est vraiment le montage que j'ai vu, jusqu'à présent, qui m'a donné le plus le sentiment que je pouvais dire: "Oui, cette personne est analyste".

Alessandra Guerra: C'est donc utile à qui veut tenir ce propos: "Oui, celui-là est analyste". La passe est cette possibilité comme le moment le plus fort parce que c'est là qu'on peut entendre la parole de l'analyste. Donc vous seriez plutôt favorable...

Guy Sapriel: Oui je pense que la passe est vraiment quelque chose d'essentiel pour celui qui s'y présente car c'est vraiment risquer des choses. Se risquer à sa parole, se à risquer à mettre en question la cohérence de son discours analytique... Pour celui qui s'y présente c'est extrêmement important. Mais la passe entraîne dans les associations une folie.

Alessandra Guerra: C'est une folie parce qu'à un certain moment qui a fait la passe pense être un noble et que cela divise. Pourtant d'un autre côté cela permet de repérer d'un autre qu'il est analyste quand il raconte sa passe. C'est une question complexe.

Guy Sapriel: Non, ce sont certains autres qui pensent que celui qui fait la passe fait partie de la noblesse, pas celui qui a été nommé. Du moins on peut l'espérer. C'est une

question complexe car elle se heurte à la psychologie du groupe. Elle déclenche obligatoirement des phénomènes de groupe incontrôlables parce qu'elle fait transférer l'institution sur elle, sur les gens qui l'ont faite. Le transfert de chacun, on ne sait pas ce que c'est. Pour beaucoup qui ne l'ont pas faite, elle est vécue de façon imaginaire comme le super analyste, celui qui a l'objet a dans sa poche.

Alessandra Guerra: Maintenant à Espace il n'y a personne qui fait la passe. Et si quelqu'analyste voulait la faire?

Guy Sapriel: C'est très compliqué aussi car, si on prend la passe de Lacan, elle ne se conçoit que dans l'institution, elle ne peut pas se faire à côté, elle se conçoit dans l'institution. Mais l'institution la rejette.

Alessandra Guerra: Y a-t-il des jeunes à Espace analytique?

Guy Sapriel: Oui et c'est probablement l'institution où il y a le plus de jeunes.

Alessandra Guerra: Et ils sont psychologues pour la plupart?

Guy Sapriel: Oui, maintenant en France il n'y a presque plus de psychiatres. Depuis une trentaine d'années ils ont diminué. Première chose, il y a eu un *numerus clausus* extrêmement important vis-à-vis des psychiatres et il n'y en a presque plus. La deuxième chose est un concours particulier, l'internat des hôpitaux psychiatriques: ce concours n'existe plus, il faisait en sorte que les gens entraient directement dans les hôpitaux psychiatriques et devenaient internes au contact des patients. Devant toute cette clinique, ils allaient vers l'analyse. Ce concours a été supprimé. Maintenant il y a ce qu'on appelle un internat de spécialité: tous les étudiants en médecine font le même concours de médecine et en fonction du nombre de places, de leur rang dans le concours, ils choisissent leur spécialité. Ils ont été bien déformés par tous ces concours. Mis à part quelques uns qui voulaient être psychiatres et qui sont passés par cela malgré tout, les gens ne choisissent pas psychiatrie. Les premiers choisissent ophtalmo et dermato... La profession s'est aussi féminisée. Maintenant il y a plus de femmes médecins que d'hommes. On préfère les spécialités où on reste à la maison, où on choisit ses horaires,

où il n'y a pas de risque de mort... Les choses les plus tranquilles... Donc il n'y a presque plus de psychiatres. Et encore moins de psychiatres analysés qu'à mon époque..

Alessandra Guerra: La majorité est constituée de psychologues. Il y a aussi des philosophes?

Guy Sapriel: Oui, des philosophes d'origine, des journalistes d'origine...

Alessandra Guerra: Qui avec leur analyse sont devenus psychanalystes, à Espace. Selon vous il y a une relation entre la psychanalyse et la psychologie?

Guy Sapriel: Non il n'y a pas de relation. Il y en a plus avec la psychiatrie, d'un point de vue théorique. Freud est rentré dans la psychanalyse par la névrose. Lacan y est rentré par la psychose. Lacan pensait que la psychiatrie était un élément essentiel dans le dispositif de l'analyse, il pensait que la psychanalyse avait besoin de la psychiatrie, qu'elles s'enrichissaient l'une l'autre.

Alessandra Guerra: C'était aussi une façon de mettre à l'épreuve la psychanalyse, de mettre à l'épreuve le dispositif?!

Guy Sapriel: Oui bien sûr et aussi pour interpréter ce qu'est la psychose. La psychose intéresse les psychanalystes. Il est important qu'il y ait des échanges avec la psychiatrie d'une façon générale.

Alessandra Guerra: Selon vous quel est le diplôme le plus intéressant pour devenir psychanalyste?

Guy Sapriel: Vraiment?! Je crois quand même que la médecine est une voie d'abord très intéressante. Non pas pour la thérapeutique. C'est intéressant comme expérience, elle vous met en contact avec la vie, la mort, la maladie, le corps, la souffrance... Si on arrive aussi à se déprendre du désir thérapeutique du médecin, c'est quand même une formation personnelle qui est très enrichissante, pour soi, dans les choses qui importent dans la psychanalyse.

Alessandra Guerra: C'est-à-dire?

Guy Sapriel: La souffrance, la douleur, le deuil... Cela ne nous fait pas faire une psychanalyse... On ne fait pas une psychanalyse avec les études de médecine mais elles vous enrichissent. On ne peut pas le dire trop haut, c'est parfois mal entendu. Elles ne sont pas une formation en tant que telle à la psychanalyse mais c'est un enrichissement personnel qui vous fait comprendre, éprouver et entendre des choses que quelqu'un qui sort d'une faculté de psycho ou de philo n'a jamais vu ou ressenti ou alors intellectuellement. Quand votre premier patient meurt, ça fait quelque chose... Je ne sais pas si vous êtes médecin?

Alessandra Guerra: Oui.

Guy Sapriel: Donc vous comprenez ce que je dis. Il y a des gens qui ne le comprennent pas.

Alessandra Guerra: Je comprends ce que vous dites, c'est une expérience très forte.

Guy Sapriel: C'est une expérience très forte, c'est le plus profond de l'humain...

Alessandra Guerra: Votre position est cependant laïque car c'est une chose de dire...

Guy Sapriel: C'est tout à fait laïque. Je ne dis pas qu'il est nécessaire d'avoir fait médecine, vous m'avez demandé mon avis!! Je ne regrette pas les études de médecine que j'ai faites. Elles m'ont amené à l'analyse. Mais les études de médecine sont insuffisantes, il faut autre chose.

Alessandra Guerra: Beaucoup d'autres choses!!

Guy Sapriel: Je trouve que ce sont des études extrêmement enrichissantes d'un point de vue personnel... Pas tellement les études mais la pratique de la maladie et de la mort.

Alessandra Guerra: Pour conclure je vais vous poser deux questions: la psychanalyse a quelque chose à dire sur le fait qu'il n'y a plus de psychiatres psychanalystes, pourquoi?

Guy Sapriel: Je crois que c'est un phénomène de société: quand quelqu'un se coince le doigt dans la porte on fait appel à une unité de psychologie pour le soutenir, on fait venir des psychiatres, on appelle la cellule de soutien.

Dans le fond la société ne veut pas des psychiatres. Ils sont les boucs-émissaires de la société et ils sont rejetés en tant que tels. On n'arrête pas de dire que pour telle ou telle chose il faut des psychiatres mais dans les faits ils ne veulent pas en entendre parler. Dès qu'il y a le moindre crime tout le monde se met à dire: "Ah mais l'assassin est en psychiatrie, c'est la faute des psychiatres, ils l'ont laissé dehors, etc". Ils sont des boucs-émissaires. C'est une société qui ne veut pas de la psychiatrie parce que c'est une société qui se veut propre. Elle ne veut pas en entendre parler et puis le fou ce n'est jamais soi, c'est toujours l'autre.

Ils ont sabré en premier la psychiatrie. Ils l'ont fait très facilement parce que personne n'a réagi, on s'en fichait qu'on sabre la psychiatrie, la psychiatrie ça concerne les autres, ce n'est jamais vous, ce n'est jamais votre famille, ce n'est jamais personne. C'est un phénomène de société qui se veut propre. Le nombre de psychiatres a fortement diminué. La société se veut propre, ordonnée.

La psychiatrie elle-même a évolué, elle est devenue une psychiatrie de troubles. Ce ne sont pas de signes, ce sont des troubles, cela n'exprime pas quelque chose, c'est un état de fait. Mais les psychologues font de très bons analystes. Parmi les psychologues devenus analystes, il y en a très peu qui font des stages longs dans les hôpitaux psychiatriques, très très peu. Je leur dis à chaque fois: "Allez en psychiatrie. C'est extrêmement important d'être confronté à la psychose adulte, la paranoïa, la schizophrénie. Il faut que vous sachiez cela.

Alessandra Guerra: Pour conclure: Espace a une position sur la loi actuelle en France, Espace a pris une position officielle?

Guy Sapriel: Non. On s'est bagarré avec d'autres associations pour la rendre la moins toxique possible. Pour le moment c'est une petite victoire quand même, ils ne s'occupent

pas des psychanalystes. Ils s'occupent des psychothérapeutes. Ils savent que cela fait plus de cent ans que les psychanalystes s'auto-régulent eux-mêmes.

Alessandra Guerra: Je pense que pour l'Italie cela serait la chose juste, que les associations de psychanalyse ne deviennent pas des écoles de psychothérapie mais qu'elles s'auto-réglementent.

Guy Sapriel: Cela a toujours été comme ainsi.

Alessandra Guerra: Cela a toujours été comme cela en France. En Italie, la majorité des écoles qui s'auto-réglementaient, comme l'IPA par exemple, sont devenues des écoles de psychothérapie. Beaucoup d'écoles lacaniennes sont devenues des écoles de psychothérapie.

Guy Sapriel: Je ne peux pas être d'accord avec ce qu'elles font. Ce n'est pas un hasard si Freud a découvert la psychanalyse en dehors de toute institution.

Alessandra Guerra: Il faut en effet avoir une liberté intellectuelle qu'une institution ne peut pas donner. Pour écouter il faut être libre... Donc selon vous la meilleure façon c'est l'auto-réglementation de l'association? En France ça fonctionne très bien.

Guy Sapriel: Il y a toujours quelques fous qui allongent des gens sans avoir aucune formation et d'ailleurs on ne les connaît pas, ils ne sont pas sur nos annuaires. Quelqu'un qui allongerait des gens comme cela ne tiendrait pas très longtemps. Il les tiendra un mois ou deux et puis les gens vont partir. C'est une auto-régulation de part l'exercice lui-même!! J'ai connu beaucoup de gens qui après quelques années d'analyse ont voulu s'installer. Ils n'avaient personne. Les gens venaient mais venaient une fois, deux fois, trois fois, un mois et puis ils ne venaient plus. Les gens savent reconnaître s'ils sont entendus ou pas entendus.

Alessandra Guerra: Je pense que c'est la meilleure chose à faire en Italie aussi.

Guy Sapriel: Oui mais c'est embêtant. Il faut que vous arriviez à faire sauter cela, à ce que soit reconnu que la psychanalyse et la psychothérapie sont deux choses différentes.

Alessandra Guerra: Nous avons fondé une association nommée "Mouvement pour la liberté de la psychanalyse". L'objet de cette association est de définir cette différence, de faire des opérations médiatiques quant à cette distinction.

Guy Sapriel: Il ne faut surtout pas confier la formation des analystes à des écoles de... Il faut qu'elles se fassent dans le cadre d'institutions analytiques. Enfin même quand on est psychanalyste on ne peut même pas être pour les associations de psychanalystes. Mais même en étant contre, elles sont nécessaires pour deux raisons essentielles: d'abord c'est là que se fait la transmission puis un analyste tout seul plonge rapidement dans le narcissisme béat, n'étant jamais interrogé par un collègue sur ce qu'il fait.

Alessandra Guerra: Il ne fonctionne pas?!

Guy Sapriel: Voilà, c'est un peu ce que je vous ai dit concernant la passe. C'est utile, c'est nécessaire mais ça confronte à l'impossible.

Alessandra Guerra: D'accord mais c'est une confrontation nécessaire.

Guy Sapriel: Lacan était très fort justement pour mettre les différences ensemble et les faire travailler l'une par l'autre.

Alessandra Guerra: Une demande personnelle: qui était votre analyste si ce n'était pas Lacan?

Guy Sapriel: J'ai fait deux analyses. Ma première analyste était Ginette Rimbault et mon deuxième analyste était Safouan. Et vous vous êtes d'où?

Alessandra Guerra: De Ravenne. J'y travaille et nous avons fait le *Manifesto* et nous avons pour l'instant à peu près 1.400 signataires –ce qui n'est pas beaucoup– pour la situation italienne. Depuis peu nous avons cette nouvelle association et nous avons aussi

une collection dans une petite maison d'édition de Pise, une très belle maison d'édition avec un très beau catalogue, de qualité, où publient les professeurs de l'École normale supérieure. Notre collection s'intitule: "Libertà di psicanalisi".

Paris, 22 juin 2012

Transcription par Christine Dal Bon